

## Vœux aux Germinois

### Jeudi 7 janvier 2010

Je me dois tout d'abord de remercier, au nom de l'équipe qui m'entoure, et en mon nom personnel, l'ensemble du personnel communal qui, au quotidien, donne l'image qui me semble très positive des services, équipements et animations mis à la disposition des habitants de notre commune, et bien au delà.

Je les en remercie, et remercie notamment Philippe Van Nieuwkerke, Directeur général, et Laurence Léger, son adjointe, pour leur engagement personnel et leur disponibilité, ainsi que celui des chefs de services présents ce soir; qu'ils retransmettent à tous les agents de notre mairie ces remerciements. Merci à eux de travailler sans cesse à l'évolution de ces services et équipements, afin qu'ils soient en phase avec les évolutions de notre société et les besoins qui en découlent.

C'est eux qui permettent à l'équipe que j'ai l'honneur de diriger, de mettre en œuvre au quotidien et de réfléchir à ces évolutions.

**REMERCIEMENTS AUX ADJOINTS, RAPPEL DE LEURS DELEGATIONS ET MISE EN AVANT DE CERTAINES DE LEURS ACTIONS MENEES EN 2009 ET A VENIR...** pour illustrer de manière concrète, la diversité de ce que l'on appelle « les services et équipements publics locaux » ou plus schématiquement « le service public local ».

Je salue l'ensemble des conseillers, les débats de notre Conseil me semblant respectueux de notre diversité, mais également d'une correction et d'une tonalité que beaucoup de Maire aimeraient sans doute connaître dans leurs assemblées.

Au delà du Conseil Municipal et du personnel communal, saluons les associations, les responsables et acteurs du secteur public ou privé, qui chacun à leur façon d'être ou de faire, travaillent pour notre commune, notre canton ou notre département. Merci à vous, qui travaillez avec passion, vous qui êtes acteur de notre commune en nous donnant d'un geste sportif, d'une action culturelle ou autre, un moment de plaisir, voire d'émotion... Chacun de ces instants de vie, je les savoure personnellement aujourd'hui comme au début de mes premiers mandats.

Oui, notre commune bouge, évolue et franchit une nouvelle étape de son développement, dans le contexte économique que chacun connaît, et dans une période qui nécessite d'avoir, me semble-t-il, des élus locaux plus que jamais déterminés à faire avancer les projets, équipements et initiatives permettant d'y vivre mieux encore ensemble.

De l'évolution de sa partie commerciale, non achevée au regard de l'ouverture en 2012 de la rocade Nord-Est de Bourges, à celle de son bourg avec le nouveau quartier que nous avons évoqué (dans la partie consacrée au travail des adjoints) et ses extensions très probables dès que le PLU sera révisé, il y a du « grain à moudre » pour toutes celles et tous ceux qui travaillent à son devenir et en premier lieu, pour celles et ceux dont le suffrage universel en a confié la responsabilité. Mais il n'ont pas que cela à faire.

Parallèlement à faire avancer ces projets et initiatives, et vous avez pu constater qu'ils ne manquent pas, les élus ont aussi parfois à prendre position, voire à s'opposer à tout ce qui remet en cause le potentiel de notre commune, ou tout ce que ses habitants / citoyens avaient réussi à bâtir ou à conquérir, eux, et les générations qui les ont précédées. OUI, sur cela aussi, nous avons le devoir d'agir.

Je suis en effet toujours surpris d'entendre des élus locaux, par ailleurs responsables et efficaces, qui critiquent avec véhémence des choix nationaux, politiques ou économiques, ou des décisions qu'ils désapprouvent totalement, me dire à la fin de la conversation: « mais de toute façon, on a pas le choix... »

## N'AVONS NOUS PAS LE CHOIX ?

Mais alors, si depuis des siècles, personne ne s'était opposé de fait à ceux qui alors dirigeaient, imposaient parfois durement leurs « lois », celles des puissants, rien n'aurait bougé !

Je réponds toujours: « si, on a toujours le choix... Il y a des moments où il faut savoir dire NON ! »

Vous le savez, ceux d'entre-vous qui me connaissent depuis longtemps et qui ont la gentillesse de m'avoir déjà écouté dans cette salle, ou partout où les électeurs m'ont demandé de porter leur voix, oui, je suis de ceux qui pensent qu'il y a un moment où il faut savoir dire NON, quelles qu'en soient les difficultés, et agir en conséquence.

Dire NON à une autorité, ce n'est pas facile dans la vie privée de chacun d'entre-nous. C'est encore plus difficile dans la vie d'un homme public, car c'est alors se heurter à l'autorité supérieure qui voudrait que vous appliquiez sa décision, ou que vous la laissiez faire sans réagir alors qu'elle va à l'encontre des intérêts de ceux qui vous ont donné leur confiance. Mais j'ai toujours considéré, et bien de ceux qui m'ont entouré depuis des années dans notre mairie partageaient ce sentiment, qu'il était nécessaire dans ce cas d'entrer « en résistance », en demandant l'appui des citoyens qui vous ont confié la gestion de ce petit territoire où ils souhaitent vivre tout simplement.

« Entrer en résistance », dans une société démocratique, c'est avoir sur un sujet précis, une action pacifique, résolue, patiente, avec toutes celles et tous ceux qui souhaiteraient s'y associer, en utilisant les possibilités que vous donne la constitution de notre pays. Ces possibilités, nos prédécesseurs ont donné leur sueur, parfois leur sang, pour les obtenir. Les élus que nous sommes ne devraient jamais oublier que si les habitants de leur commune leur ont confié, par le suffrage universel, sa gestion, c'est toujours au peuple qu'appartient la souveraineté et c'est lui qu'il faut solliciter pour l'informer, voire l'alerter, dès lors qu'une décision prise à Paris, Strasbourg, Bruxelles ou ailleurs, ne va pas dans le sens de leur intérêt.

A Paris, Strasbourg, Bruxelles ou ailleurs: car dans le monde d'aujourd'hui, une décision prise par un Conseil d'Administration anonyme et lointain, peut avoir des répercussions sur l'emploi d'une entreprise de leur commune. La folie des apprentis sorciers financiers de la sphère spéculative de l'économie mondiale a eu ces deux dernières années des répercussions dans bien des foyers de notre planète (effet papillon).

A Paris, Strasbourg, Bruxelles ou ailleurs, y compris à Bourges, le transfert de la compétence « environnement » vers la Communauté d'Agglomération Bourges Plus en est un exemple précis.

C'est bien pourquoi les élus que nous sommes doivent avoir les yeux grands ouverts sur cette réalité, et solliciter les citoyens avec les outils que nous donnent la constitution et les lois de notre pays: le droit de pétition, le droit de réunion, le droit de manifestation citoyenne, manifestation pacifique dès lors que l'autorité ne veut pas entendre... enfin le droit de demander à la justice de notre pays son avis sur toute question pour laquelle l'on souhaite l'annulation. C'est d'ailleurs ce qui vient de se passer pour la Taxe Carbone, annulée par le Conseil Constitutionnel alors qu'elle devait entrer en vigueur au 1er janvier de cette année.

« Entrer en résistance », ce n'est pas d'aujourd'hui. Rappelons-nous: la pérennité de notre restaurant scolaire municipal, avec l'annulation de la décision que le Ministère de l'Education Nationale avait prise à son encontre; l'initiative « Urgence Rocade Est » pour palier à l'engorgement de l'Est de l'agglomération; la fermeture de notre brigade de gendarmerie...

Non, ce n'est pas d'aujourd'hui et la liste n'est pas exhaustive comme vous le pensez bien...

Mais de ce point de vue, 2009 aura été une année particulière.

Permettez-moi de citer quelques actions que nous avons dû initier dès lors qu'une décision ne nous semblait pas correspondre au souhait, ou à l'intérêt des habitants de notre commune, et

parfois même au delà.

Il en est ainsi des actions et interventions que nous avons initiées lorsque fut annoncée la suppression du poste d'enseignant affecté au « pôle d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté » du collège Jean Rostand, qui mettait en péril l'existence et le fonctionnement de cette structure reconnue bien au delà de notre commune et de notre département, pour des raisons économiques. La RGPP, Révision Générale des Politiques Publiques, a eu raison de ce pôle, en plein discours sur le développement durable... simplement pour l'économie « d'un poste de fonctionnaire ».

Rappelons également notre participation à l'organisation de la votation citoyenne contre l'ouverture du capital de La Poste, dans la lignée d'EDF et France Télécom.

Il en est de même de la diversité des actions et interventions que nous avons menées pour demander un geste de solidarité des autres communes de la Communauté d'Agglomération Bourges Plus à l'occasion du transfert de la compétence « environnement ». En effet, les conditions du transfert allaient faire progresser la taxe des germinois de 90€ par foyer en moyenne. En demandant un geste de solidarité aux élus des autres communes envers les habitants d'une qui a été de celles qui ont toujours joué le jeu de la solidarité, nous demandions un geste politique fort: un effort de 2€ des 15000 autres habitants de notre communauté, aurait ramené l'augmentation à 10€ pour les germinois.

Ce geste politique et fort, d'un retour de solidarité partagée, nous ne l'avons pas eu, malgré l'appel signé par près de 1500 foyers de notre commune aux autres habitants de notre territoire. Dont acte.

Ce sera au Tribunal administratif d'Orléans de décider si les conditions de ce transfert doivent être validées. Nous avons souhaité aller jusqu'au bout de cette extrémité et en avons averti les responsables. Nous attendons la réponse.

Enfin, autre exemple, nous avons fait nôtre lors de notre Conseil Municipal de décembre, la résolution du Congrès des Maires de France qui s'est tenu en novembre dernier, résolution alors adoptée à la quasi-unanimité de ses participants. Elle demande à l'État, et au gouvernement qui en a la charge, de « *cesser de tenir un double langage consistant à se méfier des élus locaux et à stigmatiser leur propension à dépenser, tout en recherchant systématiquement leur concours et en leur transférant de plus en plus de charges nouvelles* ». Elle précise également que « *Le Congrès redoute que la réforme nécessaire de la taxe professionnelle et l'évolution des concours financiers de l'État ne mettent durablement en péril les moyens financiers et fiscaux des collectivités locales. Cela ne doit pas se faire au détriment des ménages* ».

Je pourrai vous citer d'autres exemples... je n'en ajouterai qu'un, car il est particulier.

Cette demande, nous l'avons eu envers un grand groupe privé, dès lors qu'il risquait de prendre une décision qui aurait posé quelques problèmes dans le quotidien des germinois. Il s'agit du groupe « Carrefour », au moment où il s'est interrogé sur la pertinence de conserver un magasin de proximité.

Outre le fait que nous avons fait remarquer que ce magasin était en réalité notre seule épicerie de proximité, nous avons fait rappeler à ces décideurs lointains que nous avons donné un avis favorable à la création d'un « Champion » à l'angle de la rocade Est à condition que celui du bourg ne soit pas menacé. Cette condition était inscrite, à notre demande, dans l'autorisation préfectorale, et que ce « Champion » s'appelle désormais « Carrefour-Market » ne lui permet pas d'échapper à celle-ci.

L'année 2009 s'est terminée.

En présentant ces vœux le 31 décembre au peuple de France, le Président de la République a

déclaré: « l'année qui se termine a vu une crise économique mondiale, mais la France a bien mieux résisté que les autres pays. ».

Il a raison.

C'est ce qu'a redit hier Madame le Préfet du Cher en précisant d'ailleurs « ...la France, et notamment notre département ». Cela veut dire que les collectivités locales du Cher ont joué le jeu à la demande de l'État, afin d'être l'amortisseur social de la crise. C'est ce qu'avaient dit au Congrès des Maires de France, tous les ministres présents, le Président n'ayant pas pu s'y rendre pris « par ailleurs », et notamment les trois ministres présents à mes côtés lors de la première séance que j'ai eu l'honneur de coprésider.

Mais tous ont précisé pourquoi, ce que n'avait pas fait le Président. « Cette résistance a été le fait de la qualité des actions et interventions de la puissance publique de l'État et des collectivités locales très sollicitées, alors que l'intervention privée était déficiente. ». Ils ont remercié à plusieurs reprises tous les élus locaux présents à ce congrès.

Or, et cela je peine à le comprendre, il y a une contradiction entre ces discours, y compris celui du Président, et le fait qu'en même temps, tout au long de cette année 2009 et à marche forcée, le parlement a approuvé parfois dans la douleur, des lois qui vont affaiblir et réduire considérablement cette capacité d'initiative de la puissance publique de notre pays, au même titre que des textes qui lui seront également présentés cette année.

Ces textes, de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) d'où découle le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, à la réforme de la fiscalité locale en passant par celle dite « territoriale », vont tous justement dans ce sens.

Je ne développerai pas cela ici, ce n'est ni le moment ni l'endroit, je veux simplement vous indiquer ce qu'en pense aujourd'hui d'éminents spécialistes de la question, en vous citant deux d'entre-eux:

*« Si ce qui se met en place n'est pas revu, ce qui se prépare est la remise en cause du service public local historique existant dans notre pays depuis des générations, à un niveau et avec des conséquences que les gens n'imaginent même pas. ».* C'est ce qu'explique Philippe Laurent, Maire de Sceaux et Vice-président du Conseil général des Hauts de Seine, un de mes amis personnels, classé pourtant « Maire de sensibilité divers droite ».

En second lieu, voici ce qu'écrivait il y a moins d'un mois le Directeur Général des Services d'un grand département, également reconnu sur ces questions: *« Avec ce qui se prépare, nous allons vers un assèchement des collectivités locales: les régions et les départements privés de toute dynamique financière n'auront pas d'autres choix, à l'échéance 2012, que d'appliquer dans leur budget les textes et les règles que l'État leur impose légalement dans leurs dépenses, du fait des compétences obligatoires qu'elles ont à appliquer. ».* Et après en avoir détaillé les causes, il précisait: *« ...ce sera donc la fin des solidarités territoriales »* entre les régions et départements où se concrétisent aujourd'hui les activités économiques, et les autres.

Et les communes, n'ayant alors dans leur budget, que le choix de faire évoluer les taux de la Taxe d'habitation et de la Taxe foncière afin d'équilibrer, si possible, leurs dépenses, je vous laisse envisager ce que cela risque de donner dès 2013. 2013, un an après les élections présidentielles, sans doute une coïncidence...

Cela est pour moi d'une extrême gravité, car cette remise en cause de la puissance publique est d'autant plus incompréhensible qu'elle va à l'encontre de tout ce qui a été dit dans les discours prononcés en 2009, sur la « nécessaire moralisation du système spéculatif et financier qui avait pollué l'économie réelle »; sur la nécessité de relancer l'économie mondiale par l'augmentation de la dépense publique, à l'instar donc de ce qui a permis à notre pays de mieux résister, comme indiquait un très haut responsable économique du FMI, libéral et conservateur jusqu'en 2007...

Et voilà, l'année 2009 est terminée... la bourse a enregistré une hausse de plus de 22% par rapport à 2008. L'argent afflue de nouveau... aux mêmes endroits, dans la sphère financière de l'économie, et la façon dont il est de nouveau utilisé est identique à celle précédant la crise. Les mêmes mécanismes se remettent en route comme si elle n'avait jamais eu lieu !

Or, le réchauffement climatique, l'accroissement des inégalités, la précarisation galopante, partout dans le monde, qui font que même chez nous, désormais de plus en plus de gens fouillent les poubelles pour vivre ou survivre, ont montré et montrent chaque jour les limites et les aberrations de ce système. Il nous faudrait réorienter nos ressources financières et humaines, imaginer de nouvelles façons de faire, originales et novatrices. Et pourtant...

Les conditions d'une récession plus sévère que celle connue en 2008 restent donc réunies, pensent certains économistes, ceux qui déjà parlait d'une crise probable voici quelques années, et que l'on écoutait pas, bien évidemment.

Dans ce contexte, je pense personnellement que les réformes en cours ne représentent pas une avancée, mais un retour en arrière, remettant justement en cause la capacité de la France à faire face à cette prochaine crise.

C'est cette principale raison qui me fait m'y opposer, comme je l'ai dit aux ministres présents à nos côtés lors de ce Congrès des Maires de France, « congrès de l'incompréhension, de l'inquiétude, du refus voire même de la colère » comme l'a qualifié la presse nationale. Congrès des représentants du peuple le plus proche de lui, de plus en plus mis en première ligne sans avoir toujours les moyens d'y répondre; celui des élus fusibles quand c'est la société qui disjoncte et que c'est elle qu'il faudrait changer.

Ce sont ces réflexions, ces analyses qui me confortent personnellement aujourd'hui. Y compris, par exemple, mon refus de voter une hausse à deux chiffres de la fiscalité départementale, parce qu'il fallait, me semble-t-il, alerter les citoyens sur ce qui s'annonçait, tout en refusant de leur faire payer, qu'ils soient entrepreneurs-artisans de l'économie réelle ou habitants du Cher payant les impôts locaux dits « des ménages », une crise dont ils n'avaient aucune responsabilité, cette crise étant due à la folie des apprentis sorciers de la finance.

C'est ce qui m'a fait créer, comme citoyen-contribuable du Cher, une association qui réclame à l'État de payer les dettes qu'il a envers les habitants de notre département. Comme vient de décider le Conseil d'État en donnant raison à deux départements qui avaient justement attaqué l'État en justice sur un sujet précis. C'est ce que le Conseil général du Cher va prochainement faire sur cette question. C'est ce que j'avais souhaité l'an passé.

Veillez m'excuser, Mesdames et Messieurs d'avoir pris un peu de votre temps pour vous donner ces informations. Vous pouvez ne pas les partager. C'est la règle du jeu de la démocratie.

Mais j'ai tenu à prendre un peu de temps pour les prononcer devant vous officiellement aujourd'hui pour les raisons que j'indiquais.

Mesdames et Messieurs, il reste que le peuple de France étant plus imaginaire encore que nous pourrions le penser, d'autres choix peuvent être encore mis en œuvre, car au « pessimisme de la réalité », s'oppose toujours « l'optimisme de la volonté ». Et quand certains ne voient plus, ou ne proposent plus que des impasses, lui se lève et montre un boulevard que personne n'avait aperçu, et le prend.

C'est à cela que je vous invite à trinquer, en levant le verre de l'amitié et de la convivialité, qui permet de rassembler dans ce type de soirée en début d'année, des hommes et des femmes aussi divers dans leurs opinions et avis, mais s'inscrivant dans le cadre des valeurs qui nous sont communes, même si nous les exprimons parfois différemment.

Ces valeurs sont inscrites depuis plus de deux siècles sur les frontons de nos mairies: « Liberté,

Egalité, Fraternité », auxquelles nous pourrions ajouter en ce début de seconde décennie du XXI siècle: « Solidarité, Dignité et Humanité ».

Maxime Camuzat  
Maire de Saint Germain du Puy